

**Lettre ouverte du SNUipp-FSU 93 à Mme Sophie Cluzel**  
Secrétaire d'État auprès du Premier ministre  
Chargée des personnes handicapées

Le 28 janvier 2021

Madame la Secrétaire d'État,

Après la loi de 2005, il a été créé dans notre département des postes d'enseignants référents à la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH) qui suivent la scolarité de l'élève handicapé de la maternelle à l'université et des postes de conseillers d'aide à la scolarisation des élèves handicapés (CASEH - postes créés uniquement en Seine-Saint-Denis). Ces postes sont tenus par des enseignants spécialisés intervenant au plus près des élèves et des enseignants au sein des établissements du 1er degré. (voir document missions des CASEH).

Depuis 2005, alors que la scolarisation des élèves handicapés à plus que doublée, le nombre de postes est quasiment équivalent à savoir 36 postes d'ERSEH et 33.5 postes de CASEH. Le SNUipp-FSU 93 réclame depuis plusieurs années le doublement des postes d'ERSEH pour que ces enseignants puissent répondre aux demandes des familles, des enseignants dans de bonnes conditions. Lors du groupe de travail du 21 janvier 2021, le Directeur académique a annoncé sa volonté de fermer les 33.5 postes de CASEH pour les transformer en poste d'ERSEH.

**Avec cette mesure, le Directeur académique supprime toutes les interventions régulières pédagogiques au sein des écoles** (interventions dans les classes auprès des élèves, conseil aux enseignants, formation, installation des AESH, accompagnement des AESH dans les classes, participation à des réunions menées par les directions d'écoles, aide à la constitution du dossier MDPH 1ère demande qui nécessite de nombreux entretiens avec les familles).


Cette mesure va à l'encontre des orientations ministérielles pour développer l'école inclusive. Cette suppression intervient sans aucun bilan ni aucune concertation avec les personnels concernés. Alors que nous réclamions des postes supplémentaires de CASEH indispensables à une inclusion scolaire de qualité en Seine-Saint-Denis.

A partir de la rentrée prochaine, les écoles de notre département ne bénéficieront plus de l'intervention du CASEH dont les missions sont citées ci-dessus et dans la pièce jointe. Nous comptons sur votre soutien et vos interventions pour défendre ces postes.

**Parce que l'école inclusive est une richesse qui soulève de nombreuses difficultés et interrogations, il faut se donner les moyens d'accompagner les changements qu'elle amène. Dans notre département où la précarité et les inégalités sociales s'accroissent, il n'est pas concevable de perdre de tels postes.**

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Les co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 93,  
Marie-Hélène Plard – Caroline Marchand

Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, corresponding to the names listed above.